

Ouagadougou, le 06 JUIN 2013

N°2013-000001/MATS/SG/DGLPAP/CNSPM

Communiqué administratif

Le président du Comité National de Suivi du Pèlerinage à la Mecque (CNSPM) a l'honneur de rassurer les candidats au pèlerinage et la communauté musulmane qu'en clarification du communiqué du 05 juin 2013, il y a 12 agences agréées pour l'organisation du hadj 2013. Ce sont :

- Africa voyages
- Agence Talbya
- Al Madina
- Golf Tours
- Keysia's Travel
- Noura voyages
- Okaz voyages
- Prestige voyages
- Ranguma voyages
- Sana voyages
- SGT Tours
- Zahara voyages

Seules ces 12 agences sont autorisées à recruter les pèlerins au Burkina Faso. Les pèlerins inscrits auprès de ces agences sont informés qu'ils accompliront leur hadj sans inquiétude.

Par ailleurs, il est revenu que certaines agences font des communiqués mensongers selon lesquels elles sont les seules autorisées à organiser le hadj. Le comité de suivi tient à rassurer l'opinion publique que l'organisation du hadj 2013 implique les 12 agences sus – citées.

Le Président du comité



Boukaré LINKONE
Chevalier de l'Ordre national